



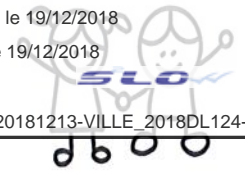
Parc de loisirs les Alouettes
370 rue Nungesser et Coli
69960 CORBAS
04.78.70.76.70
accueil.loisirs@ville-corbas.fr

Envoyé en préfecture le 19/12/2018

Reçu en préfecture le 19/12/2018

Affiché le

ID : 069-216902734-20181213-VILLE_2018DL124-DE



Projet pédagogique de l'accueil de loisirs des alouettes Mercredi 2018/2019





Parc de loisirs les Alouettes
370 rue Nungesser et Coli
69960 CORBAS
04.78.70.76.70
accueil.loisirs@ville-corbas.fr

Envoyé en préfecture le 19/12/2018
Reçu en préfecture le 19/12/2018
Affiché le
ID : 069-216902734-20181213-VILLE_2018DL124-DE



Sommaire

I- Le Cadre d'accueil

1.Descriptif

II – Les Missions de chacun

- 1 .Le directeur*
- 2.Les directeurs adjoints*
- 3.Les animateurs*
- 4.Les animateurs stagiaires*
- 5.La grille d'évaluation*
- 6.L'équipe pédagogique*

III – Les objectifs pédagogiques de la structure

IV – Les objectifs pédagogiques par groupe

V- Fonctionnement de la journée type

- 1.L'accueil du matin*
- 2.La collation et l'appel*
- 3.Les activités*
- 4.Le temps libre*
- 5.Le repas*
- 6.Le temps calme*
- 7.Le goûter*
- 8.L'accueil du soir*
- 9.Les réunions*
- 10.Le bilan*

VI - Les règles de vie

VII - Hygiène, santé, sécurité

VII - Hygiène, santé, sécurité

- 1. En cas d'alerte incendie*
- 2.L'alimentation*
- 3.Les dossier médicaux et soins*
- 4.La sécurité des enfants*



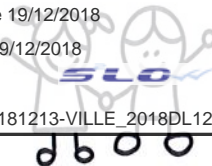
Parc de loisirs les Alouettes
370 rue Nungesser et Coli
69960 CORBAS
04.78.70.76.70
accueil.loisirs@ville-corbas.fr

Envoyé en préfecture le 19/12/2018

Reçu en préfecture le 19/12/2018

Affiché le

ID : 069-216902734-20181213-VILLE_2018DL124-DE



I- Le Cadre d'accueil

1.Descriptif

L'accueil de loisirs de la ville de Corbas est situé au parc de loisirs,

201 route de marennes, entrée au 370 rue Nungesser et Coli.

Le centre a été réhabilité dans une ancienne base militaire en 2011, au sein d'un grand parc arboré et ombragé

Bénéficiant d'une aire de jeux pour les enfants de 3 à 12 ans,

Offrant aux enfants un grand espace de jeux et de détente.



L'équipe d'encadrement sera constituée :

- de 1 directeur
- de 2 directeurs adjoint
- 19 animateurs
- du personnel de restauration et d'entretien

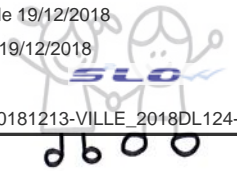
Les services administratifs, ressources humaines, services technique et services finances contribuent également au bon fonctionnement de l'accueil de loisirs.

L'Accueil de Loisirs est organisé par la Mairie et habilité par la direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS)

La capacité d'accueil maximum est de 88 enfants de 3 à 6 ans et 96 enfants de 6 à 12 ans. (les 6 ans sont répartis en fonction de leur situation scolaire, grande section ou CP).

Les repas sont préparés et apportés par la société Elior en conditionnement froid. La société réalise des plats témoins qu'elle conserve dans ces locaux. Des agents de restauration réchauffent les plats pour 11h30. Ils réalisent à leur tour un prélèvement.

La participation financière des familles est régie par un arrêté municipal et calculée en fonction du quotient familial.



II – Les Missions de chacun

1 .Le directeur

- Il sera le garant de la sécurité physique et morale de l'enfant.
- Il sera le garant de l'organisation générale des vacances.
- Il assurera l'accueil des familles et les relations avec les partenaires extérieurs.
- Il sera un modèle représentatif des valeurs éducatives et objectifs pédagogiques.
- Il favorisera la mise en place d'un bon climat de travail, aura un rôle fédérateur et formateur de son équipe.
- Il s'occupera des tâches administratives.
- Il sera responsable du budget.
- Il préparera et animera les bilans et réunions avec ses adjoints
- il sera responsable des stagiaires et assurera leur formation

2. Les directeurs adjoints

- Ils auront un rôle de relais entre les animateurs et le directeur, car ils seront plus souvent auprès d'eux.
- Ils seront garants des animations ce qui implique qu'ils devront valider le planning avant de le proposer aux parents
- Ils devront être un modèle représentatif des valeurs éducatives et options pédagogiques.
- Ils prendront la direction en cas d'absences du directeur.
- Ils veilleront à ce que les groupes soient à l'heure aux repas, aux départs pour les sorties.
- Ils seront là pour conseiller les animateurs et répondre à leurs besoins
- Ils prépareront et animeront, avec le directeur, les bilans de fin de semaine.

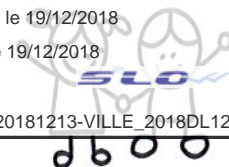
3.Les animateurs

L'animateur et l'enfant

- Il respecte l'individualité de chaque enfant en adaptant son attitude à chacun. Le contact avec l'enfant est la première chose que l'on attend d'un animateur. Attention à l'animateur trop copain. Il répond aux besoins affectifs de l'enfant sans dépasser son rôle.
- Il a souci de la sécurité physique et morale de chaque enfant : les règles sont fixées à l'avance et sont les mêmes pour tous
- Il doit se soumettre aux mêmes règles de vie que celle du groupe d'enfants. Il doit surveiller sa tenue vestimentaire, sa posture et surtout son langage (les enfants n'ont pas forcément assez de recul face aux plaisanteries).

L'animateur et le groupe d'enfants

- Il aide à la formulation et à la réalisation de projets par les groupes d'enfants en étant à l'écoute du groupe, en apportant ses compétences et ses connaissances.
- Il veille à ce que chaque enfant soit à l'aise dans le groupe, puisse donner son avis, soit respecté par les autres et respecte lui-même les autres.



L'animateur et l'activité

- Il doit laisser les enfants proposer, donner leur avis et dire leurs envies.
- Il ne doit pas oublier que l'enfant est en vacances et favoriser le jeu dans les activités proposées.
- Il adapte les activités aux capacités et à l'âge des enfants.
- Il a le souci de préparer les activités aussi bien dans le déroulement que dans les moyens matériels, et d'en assurer le rangement et la finalité.
- Il veille à inscrire les activités dans un projet global.
- Il joue avec l'enfant pour susciter son intérêt pour l'activité.

L'animateur et l'équipe d'encadrement

- Il ne doit pas oublier qu'il fait partie d'une équipe. Il intervient en relation d'aide et n'hésite pas à solliciter lui-même de l'aide.
- Il respecte le rythme de vie de chacun y compris le sien. Il participe à la vie collective.
- Il aide à la préparation, à la réalisation et à l'évaluation du projet collectif de l'équipe.
- Il participe aux réunions.
- Toute décision quant à la vie de l'équipe est concertée afin d'apparaître solidaire et cohérente vis-à-vis des enfants.

L'animateur et l'environnement

- Il se renseigne sur les possibilités offertes par l'environnement : locaux, personnes compétentes, nature..., afin de les utiliser au mieux.
- Il veille au respect de la nature et de l'environnement par les enfants.

L'animateur et lui-même

- Il connaît le projet du centre et sait se situer par rapport à celui-ci.
- Il définit son propre projet et se donne les moyens de le mener à bien.
- Il a le souci de se former continuellement.
- Il connaît ses propres limites.

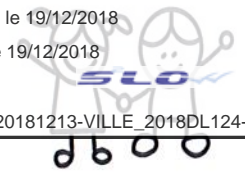
L'animateur et l'équipe de direction

- Il formule ses problèmes, ses attentes et ses besoins en formation.
- Il ne doit pas faire qu'attendre mais solliciter une aide de la part de l'équipe de direction.



Parc de loisirs les Alouettes
370 rue Nungesser et Coli
69960 CORBAS
04.78.70.76.70
accueil.loisirs@ville-corbas.fr

Envoyé en préfecture le 19/12/2018
Reçu en préfecture le 19/12/2018
Affiché le
ID : 069-216902734-20181213-VILLE_2018DL124-DE



4. Les animateurs stagiaires

Il aura le même rôle et les mêmes missions que l'animateur (ci-dessus mentionnés).

Cependant il sera suivi par un animateur référent qui répondra au mieux à ses questionnements et attentes en collaboration avec l'équipe de direction.

Une grille des attentes lui sera transmise afin de le préparer aux évaluations de mi-stage et de fin stage qui auront lieu avec le directeur de l'accueil. (Voir ci-dessous)

Celles-ci auront pour objectifs :

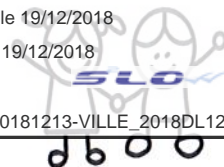
de mesurer la progression dans le domaine du savoir, savoir-être, et savoir-faire
dans un contexte précis : Un accueil de loisirs 3- 12 ans
dans un temps donné : pour les périodes des vacances ou mercredis

Deux bilans individuels sont prévus, un à mi-stage et un à la fin afin de valider ou non le stage.



Parc de loisirs les Alouettes
370 rue Nungesser et Coli
69960 CORBAS
04.78.70.76.70
accueil.loisirs@ville-corbas.fr

Envoyé en préfecture le 19/12/2018
Reçu en préfecture le 19/12/2018
Affiché le
ID : 069-216902734-20181213-VILLE_2018DL124-DE



5. La grille d'évaluation

Début stage				Grille d'auto évaluation du stagiaire pratique BAFA												Mi stage				Fin Stage			
-	-	+	++													-	-	+	++	-	-	+	++
SAVOIR																							
				Je connais les caractéristiques de développement, les rythmes, les besoins et les attentes des jeunes que j'encadre.																			
				Je sais adapter mon attitude et mon langage au public concerné.																			
				Je connais des jeux, jeux sportifs et jeux de plein air.																			
				Je connais des activités d'expression.																			
				Je connais des activités manuelles.																			
				Je connais la courbe d'intensité d'une séance d'animation.																			
				Je connais les règles minimales de sécurité.																			
				Je connais les règles d'hygiène essentielles à la vie en collectivité.																			
				J'ai conscience de mes responsabilités civiles et pénales inhérentes à ma fonction.																			
SAVOIR FAIRE																							
				Je sais faire la différence entre un projet éducatif, pédagogique et d'activité.																			
				Je sais organiser et gérer une journée type avec un groupe d'enfants.																			
				Je sais élaborer un projet d'activité et préparer une activité.																			
				Je sais animer une activité.																			
				Je sais évaluer une activité.																			
				Je sais motiver un enfant.																			
				Je sais reconnaître et faire vivre les projets des enfants.																			
				Je sais observer l'état physique et psychologique d'un enfant et réagir en fonction.																			
				Je sais apprécier l'ambiance et l'état physique d'un groupe et réagir en fonction.																			
				Je sais m'adapter aux imprévus.																			
				Je sais gérer mon rythme de vie (repos, sommeil...)																			
				Je sais gérer le matériel d'animation.																			
SAVOIR ETRE																							
				Je me sens capable d'assumer mes responsabilités d'animateur.																			
				Je sais faire preuve d'initiatives.																			
				Je sais être vigilant à la sécurité.																			
				Je suis capable d'adhérer au projet et de m'y impliquer.																			
				Je sais être actif et constructif en réunion.																			
				Je suis capable d'adhérer à d'autres idées que les miennes.																			
				Je suis capable de faire adhérer d'autres personnes à mes idées.																			
				Je suis capable de travailler en équipe.																			
				Je sais être à l'écoute des enfants et de mes partenaires.																			
				Je suis disponible.																			
				Je sais faire abstraction de mes humeurs pour le bien de la collectivité.																			
				Je sais me remettre en question.																			

Objectifs précis fixés par le directeur à partir de cette grille :

- en début de stage :

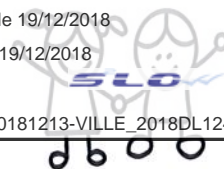
- en milieu de stage :

Appréciation de fin de stage (apparaissant sur ma validation BAFA) :



Parc de loisirs les Alouettes
370 rue Nungesser et Coli
69960 CORBAS
04.78.70.76.70
accueil.loisirs@ville-corbas.fr

Envoyé en préfecture le 19/12/2018
Reçu en préfecture le 19/12/2018
Affiché le
ID : 069-216902734-20181213-VILLE_2018DL124-DE



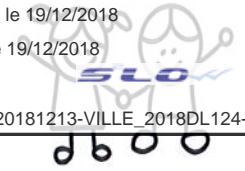
6. L'équipe pédagogique

GROUPE	05/09/18
Chatons 3-4 ans	Mélicia Séverine Ines Audrey Farah
effectifs	38-36
Lions 5-6 ans	Andréa Lina Maud
effectifs	20-13
Pirates 6-7 ans	Géraldine Amandine Romain Mélanie Marlon
effectifs	59-52
Timpelback 8-9 ans	Salah Mike Amel Matthias
effectifs	49-41
Reptiles 10-12 ans	Cedric
effectifs	10-8
DIRECTION	Cindy Claudie

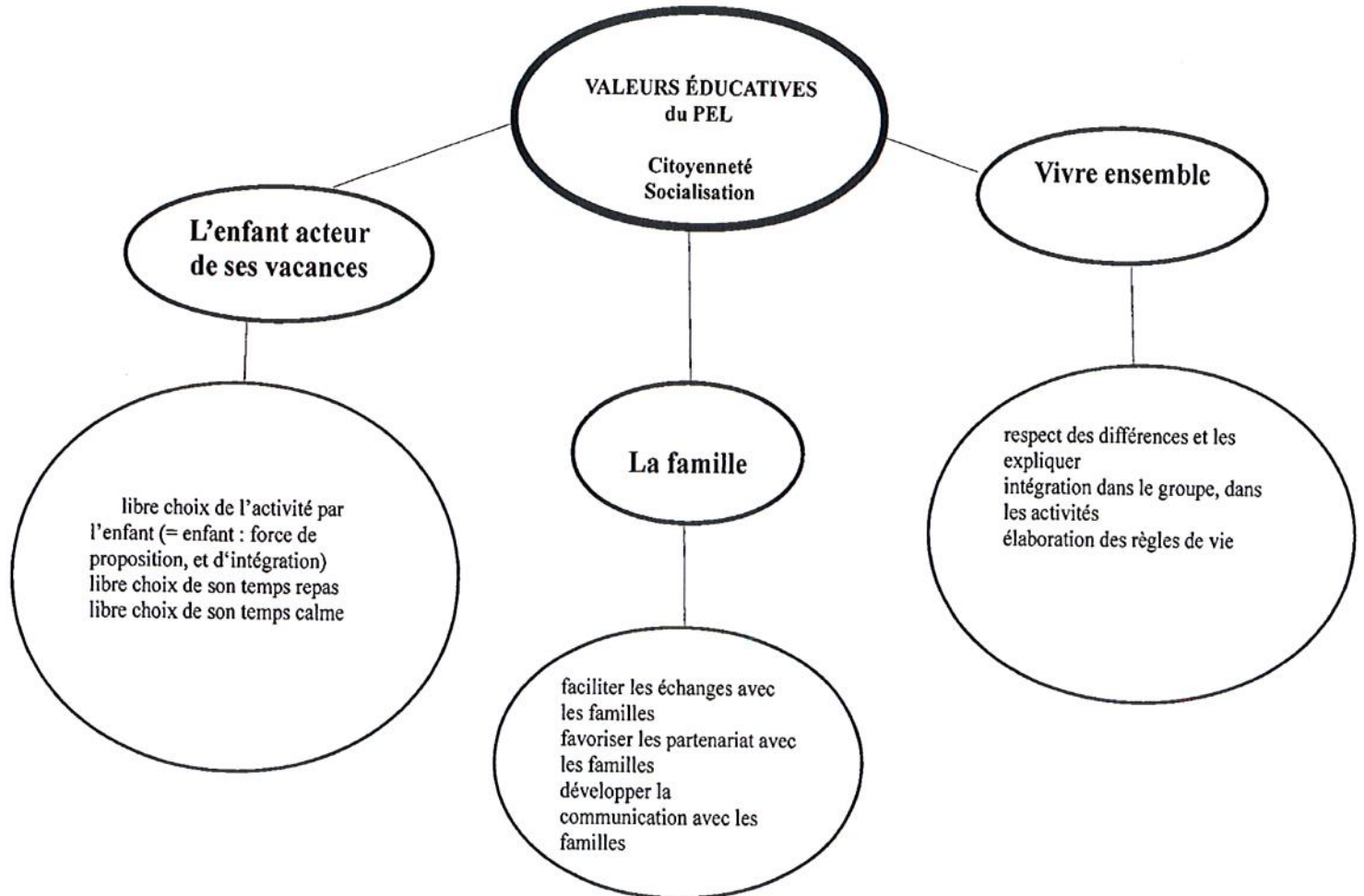


Parc de loisirs les Alouettes
370 rue Nungesser et Coli
69960 CORBAS
04.78.70.76.70
accueil.loisirs@ville-corbas.fr

Envoyé en préfecture le 19/12/2018
Reçu en préfecture le 19/12/2018
Affiché le
ID : 069-216902734-20181213-VILLE_2018DL124-DE



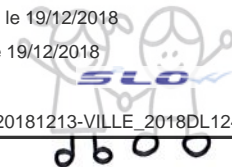
III – Les objectifs pédagogiques de la structure





Parc de loisirs les Alouettes
370 rue Nungesser et Coli
69960 CORBAS
04.78.70.76.70
accueil.loisirs@ville-corbas.fr

Envoyé en préfecture le 19/12/2018
Reçu en préfecture le 19/12/2018
Affiché le
ID : 069-216902734-20181213-VILLE_2018DL124-DE



IV – Les objectifs pédagogiques par groupe

Ces objectifs ont été définis en équipe lors de la réunion du 31/08/2018.

Les 3/4 ans

Objectifs généraux	Objectif opérationnel	Moyens mis en œuvre
Favoriser la vie en collectivité	Développer la communication	Mise en place de temps de retours sur la journée
	Développer la notion de partage	Mise en place de temps d'échange en groupe Mise en place d'un responsable de table sur le temps de midi Mise en place de récompense pour les enfants qui partagent naturellement

Les 5/6ans

Objectifs généraux	Objectif opérationnel	Moyens mis en œuvre
Favoriser le vivre ensemble	Développer les différentes valeurs tels que le partage, la propreté et la politesse	Mise en place de l'arbre magique Intégrer les enfants à la fabulation
	Développer l'autonomie	Mise en place du self goûter Mise en place du tableau des responsabilités pour les temps calmes

Les 6/7 ans

Objectifs généraux	Objectif opérationnel	Moyens mis en œuvre
Favoriser le vivre ensemble	Développer la notion de partage	Intensification des temps conviviaux
	Favoriser la découverte	Mise en place de jeux pédagogiques Mise en place de nouveaux personnages

Les 8/9ans

Objectifs généraux	Objectif opérationnel	Moyens mis en œuvre
Favoriser l'entraide et la solidarité	Développer la prise en considération et de leurs différences	Découverte des personnages (super héros) méconnus et puissants.

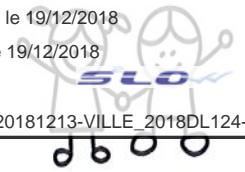
Les 10-12 ans

Objectifs généraux	Objectif opérationnel	Moyens mis en œuvre
Favoriser l'épanouissement à travers l'autonomie	Accompagner et valoriser l'enfant à la préparation de leurs activités	Création et mise en place de leurs propres activités. Mise en place d'activité pour favoriser la mixité sociale et cohésion d'équipe
	Rendre les enfants autonomes et responsables sur les différents temps de la vie quotidienne.	Mise en place de créneaux de gestion libre Mise en place de jeu plus complexe



Parc de loisirs les Alouettes
370 rue Nungesser et Coli
69960 CORBAS
04.78.70.76.70
accueil.loisirs@ville-corbas.fr

Envoyé en préfecture le 19/12/2018
Reçu en préfecture le 19/12/2018
Affiché le
ID : 069-216902734-20181213-VILLE_2018DL124-DE



V- Fonctionnement de la journée type

1.L'accueil du matin

Le pointage se fait sur la tablette, par les directeurs. Une table est mise devant la porte d'entrée afin d'assurer la vérification des personnes entrant dans le bâtiment.

L'accueil des enfants 6-12 ans se fait ensuite en salle 6/7 pour les 3-6 ans en salle 3-6.

Les parents doivent informer les animateurs de l'horaire de départ occasionnel de leurs enfants, d'éventuels problèmes de santé, ou autre information qu'il juge importante à transmettre à l'équipe.

Pour des questions concernant les inscriptions, les règlements, les autorisations de départs exceptionnels ou autres, les familles devront s'adresser à la direction.

Dans les salles l'équipe proposera des coins d'activités fixes avec coloriage, lecture, dînette, legos et 1 atelier qui change chaque jour (pâte à modeler, perles, puzzle, origami...).

Cela n'empêche pas un temps libre à l'extérieur aux alentours de 8h15 en fonction de la météo.

2.La collation et l'appel

Les animateurs se répartissent les différentes tâches de ce temps au préalable (récupération et dépôt des verres, collation, fiche d'appel). Vérification des présences pour les uns et gestion du groupe par les autres. Le déroulement de la journée sera présenté aux enfants.

À chaque nouvelle période ou changement d'animateurs ces derniers prennent le temps de se présenter aux enfants.

3.Les activités

Deux réunions d'équipe permettront de construire le projet d'animation de chaque groupe. Un fil conducteur et une finalité est attendu pour chacun. Les activités collectives sont à privilégier qu'elles soient manuelles ou sportives.

Un choix est proposé dans chaque groupe afin de laisser plusieurs opportunités aux enfants. Cet été l'accent sera mis sur les temps fort et le savoir vivre ensemble.



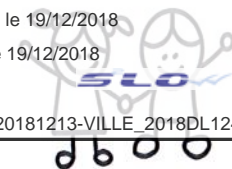
4.Le temps libre

Avant le repas un temps libre sera mis en place. Pour les petits il peut avoir lieu dans la matinée en fonction des besoins du groupe. À cette occasion les tables de ping-pong, babyfoot et autres sont mis à disposition des enfants sous la surveillance des animateurs quant à l'utilisation du matériel.



Parc de loisirs les Alouettes
370 rue Nungesser et Coli
69960 CORBAS
04.78.70.76.70
accueil.loisirs@ville-corbas.fr

Envoyé en préfecture le 19/12/2018
Reçu en préfecture le 19/12/2018
Affiché le
ID : 069-216902734-20181213-VILLE_2018DL124-DE



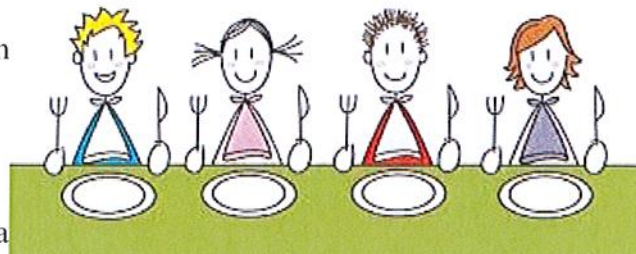
5. Le repas

Les objectifs de ce temps sont :

- Favoriser le dialogue
- Favoriser l'autonomie (aider les enfants à se servir, selon leur âge, favoriser l'apprentissage de la propreté...).
- Veiller à ce que chaque enfant mange.
- Veiller à ce que chaque enfant goûte de tout.
- Éviter le gaspillage de nourriture :

Nous avons une poubelle pour le pain uniquement qui sera ensuite donné aux personnes ayant des animaux. Il y a une

poubelle pour le compost ou nous prendrons uniquement les épluchures de fruits et les serviettes en papier. Tout le reste sera pesé pour voir la quantité de déchet que les enfants ont jeté.



- Faire respecter un niveau sonore agréable: les deux extrêmes étant les cris à travers les tables et le silence complet

- Veiller au respect entre enfants et enfants / personnel technique (cantine et entretien).

Organisation du self pour les 5-12 ans :

Les enfants peuvent se rendre à la cantine selon leur souhait sauf pour les 5-6 ans qui passent tout de suite. Un animateur posté à une table pointera leur passage afin de s'assurer que chaque enfant a mangé. Il leur demandera également de se laver les mains.

Un repas en formule self leur est proposé (2 entrées, 2 desserts, 2 fromages aux choix et un plat unique).

Les enfants doivent avoir sur leur plateau au minimum 3 composants du repas.

L'enfant doit impérativement se servir les quantités qu'il souhaite ou les demandés. Tout ce que l'enfant prend doit être mangé.

Lorsqu'ils finissent de manger ils se signalent à un animateur posté dans le réfectoire.

Celui-ci vérifie que l'enfant a mangé ou goûté chacun de ses plats, avant de le laisser débarrasser.

Un animateur est posté au débarassage qui aide l'enfant à trier son plateau.

Les enfants peuvent ensuite se rendre en temps libre dans la cour ou dans la salle prévue à cet effet.

Durant ce créneau horaire les animateurs sont répartis à différents postes selon un tableau mis en place. (voir exemple ci-dessous)

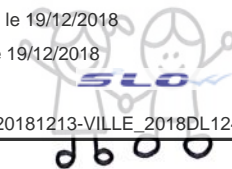
DATE	PLATEAUX	LISTINGS	DEBARASSAGE (mange tout de suite)	MANGE EN 1ER	MANGE EN 2ND
25/04/18	Cedric	Mike	Amandine	Salah Melanie Marlon	Geraldine Matthias

Organisation du repas pour les 3-4 ans.



Parc de loisirs les Alouettes
370 rue Nungesser et Coli
69960 CORBAS
04.78.70.76.70
accueil.loisirs@ville-corbas.fr

Envoyé en préfecture le 19/12/2018
Reçu en préfecture le 19/12/2018
Affiché le
ID : 069-216902734-20181213-VILLE_2018DL124-DE



Un animateur est installé à chaque table et veille à ce que l'enfant respecte les objectifs cités ci dessus.

6. Le temps calme

Pour les 3-4 ans :

Dès la sortie de la cantine les enfants récupèrent leurs doudous et montent en salle de couchette avec l'animateur qu'il avait lors du repas. Une fois tous installés, l'animateur prévu selon le roulement lit une histoire afin de faciliter l'endormissement. Une couchette est attribuée à chaque enfant. Son nom est inscrit dessus avec une étiquette afin de respecter l'hygiène. Les draps houses, couvertures, coussins, sont lavés avant chaque période de vacances.

Les enfants seront réveillés au plus tard à 15h15 en ouvrant les volets petit à petit, ouverture de la porte pour faire entrer le bruit,,. Un réveil en douceur.

Les animateurs se relayeront par binôme afin de rester toujours 2 en salle de sieste. Cette configuration permet de mieux gérer le levé échelonné et facilite l'accompagnement d'un enfant aux toilettes ou malade.

Horaires	Couchettes de 13h15 à 14h15	Cours de 14h15 à 14h30	Couchette de 14h15 à 15h30
Mercredi 6/09	Marlon Audrey	Axelle	Emilie Mélia
Mercredi 13/09	Axelle Marlon	Mélia	Audrey Emilie
Mercredi 20/09	Mélia Axelle	Emilie	Marlon Audrey

Pour les 5-6 ans :

Pour les petits qui ne dorment pas, un temps calme est organisé dans la salle 3-6. Un temps calme ne veut pas dire un temps de sieste donc on peut se reposer sur les tapis mais sans fermer les volets. Il est aussi conseillé d'animer ce temps que se soit par une lecture, par une musique de relaxation ou autre. Ce temps ne doit pas durer plus de 20 minutes.

Ensuite les enfants se répartissent sur des pôles organisés. Chaque enfant peut choisir son pôle et changer selon son envie tout en respectant le calme.

Pour les 6-12 ans :

Ils pourront choisir entre plusieurs ateliers suivant un tableau qui leur indiquera le nom de l'atelier et le lieu. Les animateurs s'inscriront par binôme dans les ateliers afin d'assurer le roulement des pauses. Les enfants pourront changer d'atelier et se déplacer librement d'un atelier à un autre en signalant leur déplacement à l'animateur.

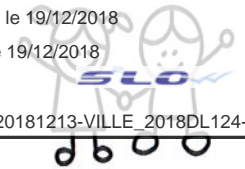
Exemple :

Salle vidéo	Loup garou		
Salle astronomie		Perles	



Parc de loisirs les Alouettes
370 rue Nungesser et Coli
69960 CORBAS
04.78.70.76.70
accueil.loisirs@ville-corbas.fr

Envoyé en préfecture le 19/12/2018
Reçu en préfecture le 19/12/2018
Affiché le
ID : 069-216902734-20181213-VILLE_2018DL124-DE



Salle 8-9		Coloriage, lego et libre		
-----------	--	--------------------------	--	--

Les enfants deviennent encore plus acteurs !

Pour cela, ceux qui le souhaitent peuvent « animer un temps calme ».

Il leur suffit de se signaler à un animateur pendant le repas.

Celui-ci les inscrit sur le tableau et les aide à l'organisation de cette animation.

Pendant l'animation, il restera pour les aider dans la gestion du groupe et sera une personne ressource en cas de besoin.

Accueil des familles :

le pointage des enfants se fait à l'entrée. Le responsable présent indiquera le lieu et l'organisation des ateliers afin que chacun se dirige selon son choix.

Temps de pause pour les animateurs :

Un roulement est prévu entre animateurs d'un commun accord. Chaque pause dure au maximum 20 min.

Il est important pour un bon fonctionnement que tout le monde respecte ce temps.

7. Le goûter

Les goûters peuvent être pris de 16h à 16h30.

Les directeurs préparent des chariots mis à disposition en cuisine pédagogique. Chaque groupe passera le récupérer.

La préparation se déroulera dans la cuisine pédagogique et devra respecter les règles d'hygiène liées à cette activité.

Ainsi une part témoin devra être conservée dans le frigo à chaque atelier cuisine faite par les enfants.

Le goûter ne devra pas finir après 16h30 afin de faciliter l'accueil des parents et le départ des enfants.

8. L'accueil du soir

Une très grande surveillance de tous les enfants est impérative à ce moment en raison des allers et venues très nombreux.

Des jeux ou activités sont proposées tout au long de cet accueil pour les enfants et nous incitons les parents à nous rejoindre pendant cet accueil

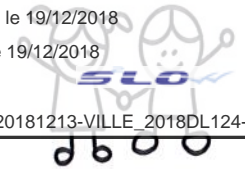
Il est aussi important de vérifier que les enfants repartent bien avec leurs affaires personnelles. Au départ de l'enfant, l'équipe doit être en mesure de donner aux parents des informations sur le comportement, le relationnel (avec les autres enfants ou l'équipe), les activités (menée par l'enfant précisément, pas seulement par le groupe) et la vie quotidienne (sieste, repas, etc.).

En cas de problème avec un enfant, les animateurs doivent impérativement en informer la direction qui, seule, décidera de la position à tenir vis-à-vis de la famille. En effet, certaines discussions ne doivent pas avoir lieu dans un couloir, ou sans le soutien de la direction.



Parc de loisirs les Alouettes
370 rue Nungesser et Coli
69960 CORBAS
04.78.70.76.70
accueil.loisirs@ville-corbas.fr

Envoyé en préfecture le 19/12/2018
Reçu en préfecture le 19/12/2018
Affiché le
ID : 069-216902734-20181213-VILLE_2018DL124-DE



Il est conseillé aux parents de prévenir d'un éventuel retard afin de ne pas inquiéter inutilement l'enfant concerné. Mais les animateurs doivent s'abstenir de culpabiliser l'enfant dont les parents sont en retard, même sur le ton de la plaisanterie.

Pendant ce temps de départ, le rangement du centre peut commencer, avec l'aide éventuelle (mais non obligatoire) des enfants volontaires, et en veillant à ne pas donner au centre une mauvaise image en raison de la saleté ou de désorganisation.

9. Les réunions

Il y aura une réunion de préparations avec l'équipe d'animation entre chaque période de vacances scolaire. Pendant cette préparation nous aborderons la réglementation, des fondamentaux de l'animation, et les objectifs. avec l'élaboration des fils conducteurs par tranche d'âge, et les projets d'animations.

Afin de faciliter la mise en place de leur projet d'animation, une fiche synthèse a été mise en place pour permettre aux animateurs de développer leurs objectifs.

Concernant l'organisation des temps forts, une fiche projet devra être remplie par les référents de l'activité afin de centraliser les informations et d'optimiser la préparation du grand jeu.

10. Le bilan

Tous les matins, quinze minutes avant l'ouverture du centre et à l'arrivée de la deuxième équipe d'animateur, un « point du matin » sera organisé. Il permettra de faire un point sur le mercredi d'avant et de rappeler les différents temps forts de la journée à venir, de réguler l'organisation et de partager un moment convivial tous ensemble.

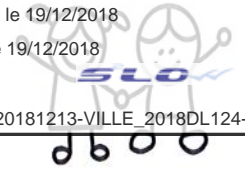
VI - Les règles de vie

Les règles de vie sont élaborées avec les enfants en début de période de vacances

Les enfants ainsi que l'équipe pédagogique doit y adhérer.

Sachant que certaines règles sont non négociables.

Exemple : aucune violence physique ou verbale n'est tolérée



VII - Hygiène, santé, sécurité

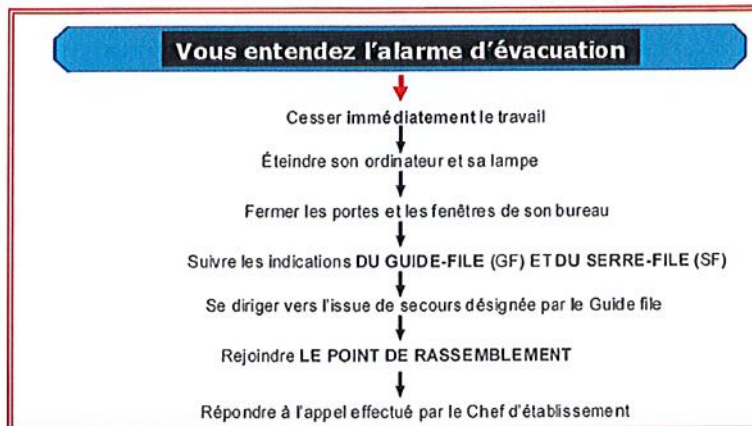
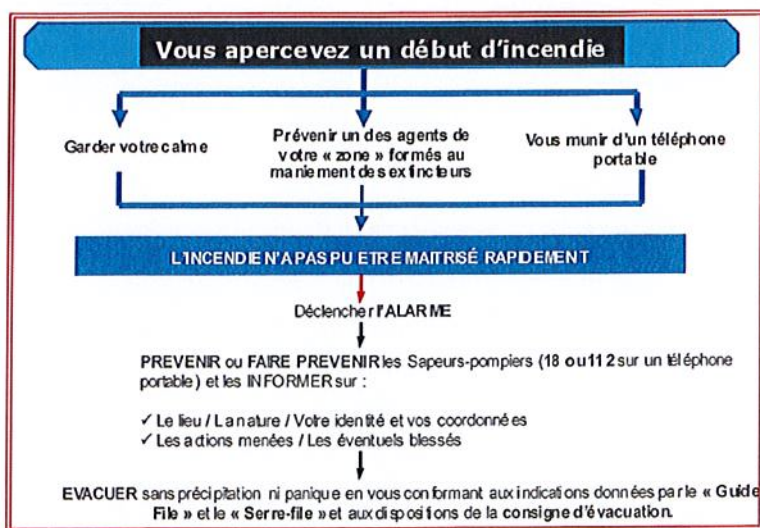
1. En cas d'alerte incendie



CONSIGNE INCENDIE EXEMPLE DE PROCÉDURE D'ÉVACUATION

Prévention et Sécurité au Travail
Fiche ST
Date 02/12/2013

EXEMPLES DE CONSIGNES EN CAS D'INCENDIE



Recommandations complémentaires :

- NE PAS S'AFFOLER
- En cas de fumée, baissez-vous, l'air frais est en bas
- NE REVENEZ JAMAIS EN ARRIERE
- NE PAS RETOURNER sur les lieux du sinistre avant l'avis des sapeurs-pompiers

www.cdg13.com

2. L'alimentation

Chaque semaine, le menu est affiché sur le tableau à l'entrée afin que les parents et les enfants puissent le consulter librement.



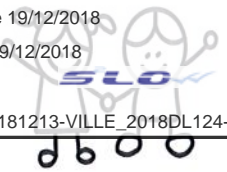
Parc de loisirs les Alouettes
370 rue Nungesser et Coli
69960 CORBAS
04.78.70.76.70
accueil.loisirs@ville-corbas.fr

Envoyé en préfecture le 19/12/2018

Reçu en préfecture le 19/12/2018

Affiché le

ID : 069-216902734-20181213-VILLE_2018DL124-DE



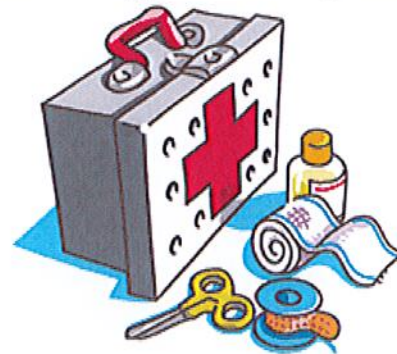
Les repas sont élaborés et réalisés par une société de restauration collective (ELIOR), servi en liaison froide. Un repas classique ou végétarien est proposé aux enfants selon les inscriptions. Les repas sont des temps calmes, les enfants mangent à leur rythme. L'équipe d'animation encourage les enfants à goûter de chaque plat. Lorsque des enfants présentent des allergies alimentaires, le repas est fourni par les parents.

3. Les dossiers médicaux et soins

A chaque inscription les parents remplissent une fiche sanitaire où sont stipulées les allergies, les traitements médicaux, le nom du médecin traitant et les numéros d'appel en cas d'urgence médicale. Les allergies sont affichées dans la cantine mais aussi à l'infirmerie .

Les enfants atteints d'allergies alimentaires doivent bénéficier d'un PAI (projet d'accueil individualisé) : nous rencontrons les parents afin de connaître le protocole à suivre en cas de réactions allergiques.

Chaque groupe possède une trousse à pharmacie pour les sorties. En fin de mois, les trousse sont vérifiées et les éléments manquants sont rajoutés à l'aide de la réserve. Nous disposons également d'une pharmacie dans la cuisine.



Tous Les soins (quels qu'ils soient) doivent obligatoirement être notés sur le cahier de pharmacie. Une ordonnance du médecin et une autorisation parentale sont obligatoires pour délivrer des médicaments.

Pour les «petits accidents» (pipi, trous, taches..) nous disposons de vêtements de rechange

4. La sécurité des enfants

La sécurité est primordiale lorsque l'on travaille avec des enfants. Toute l'équipe doit redoubler de vigilance pour la surveillance des enfants, La directrice veille à ce que la sécurité soit assurée sinon elle intervient immédiatement auprès des animateurs.

Lors de tout déplacement l'animateur se munira de sa liste d'enfants, d'une trousse à pharmacie, d'un téléphone portable et de bouteilles d'eau

En car



Les normes d'encadrement des enfants prévues pour les accueils de loisirs concernent la totalité de leur prise en charge et doivent donc être respectées pendant le transport.

1 animateur pour 12 enfants de 6 à 12 ans, 1 animateur pour 8 enfants de 3 à 6 ans

Les enfants sont comptés avant chaque montée et descente du car par l'équipe

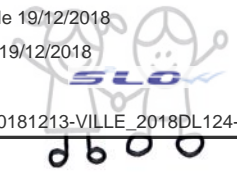
Toutes les personnes doivent être transportées assises et ceinture attachées

Les enfants devront éviter d'être installé sur les sièges avant ou près des issues de secours.



Parc de loisirs les Alouettes
370 rue Nungesser et Coli
69960 CORBAS
04.78.70.76.70
accueil.loisirs@ville-corbas.fr

Envoyé en préfecture le 19/12/2018
Reçu en préfecture le 19/12/2018
Affiché le
ID : 069-216902734-20181213-VILLE_2018DL124-DE



A pieds



Les traversées de chaussées s'effectuent dans le respect du code de la route, sur les passages piétons.

En l'absence de passage piétons c'est l'animateur qui se placera sur la route afin d'arrêter les voitures et faire traverser son groupe.

Le groupe marchera sur le trottoir, à défaut, un par un **en file indienne** circule du **côté gauche** de la chaussée face aux voitures ou Un groupe de piéton **deux par deux** est considéré comme un véhicule il circulera alors du **côté droit** de la chaussée.

Les colonnes doivent mesurer moins de 20 mètres et être distantes de 50 mètres les unes des autres. Penser à toujours être très visible... à respecter la signalétique du code de la route. A bien donner les indications aux enfants avant votre départ.

A la piscine ou au lac



Avant une sortie à la piscine les animateurs veilleront à ce que tous les enfants aient leurs affaires de baignade mais également casquettes et crèmes solaires.

Lorsque vous arrivez dans un lieu de baignade surveillée Le responsable du groupe devra vous annoncer au surveillant de baignade (SB), lui donner vos effectifs et la tranche d'âge. Vous devrez respecter ces consignes.

Le SB surveille depuis la rive alors que les animateurs eux sont **dans l'eau** avec les enfants.

La zone de surveillance est matérialisé par des bouées.

Vous vous devez en tant qu'animateur et responsable de votre groupe de faire un test de natation

- 6 ans : 20 enfants dans l'eau maximum
1 animateur pour 5 enfants.
- + 6 ans : 40 enfants dans l'eau maxi.
1 animateur pour 8.

Lors des sorties en piscines non couvertes **tout le monde** veillera à remettre un tee-shirt et une casquette entre deux baignades.

Les temps d'attente seront quand même des temps animés (chansons, histoires, petits jeux à l'ombre...) .

Il sera important de faire boire les enfants !

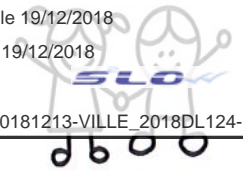
Canicule, fortes chaleurs





Parc de loisirs les Alouettes
370 rue Nungesser et Coli
69960 CORBAS
04.78.70.76.70
accueil.loisirs@ville-corbas.fr

Envoyé en préfecture le 19/12/2018
Reçu en préfecture le 19/12/2018
Affiché le
ID : 069-216902734-20181213-VILLE_2018DL124-DE



Distribuez régulièrement de l'eau.

Évitez les expositions prolongées au soleil types promenades, jeu en plein air entre 12h et 16h....

Veillez à ce que les enfants soit vêtu de façon adapté.

Demander régulièrement aux enfants de s'appliquer de la crème solaire, portez une casquette, chapeau et des lunettes.